

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 15 | ABSENTS EXCUSÉS 08 | VOTANTS 21
OBJET : N° L24-02/04-17/FI VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 21 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Nicole CAMPANER, Gérard FERAUDET, Patricia COURANJOU, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Josiane ROCHE donne procuration à Florence JOST, Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Fernand ESCALIER, Hicham TARZA donne procuration à Christine JOUANNO, Sophie SEIGUE, Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Sylvie LAFAGE, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Pierre MEUNIER, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER.

Le scrutin a eu lieu, Jean-Claude DUCOUSSO a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire signale qu'il appartient à chaque commune de délibérer sur son Budget Primitif, afin de définir les autorisations budgétaires de l'année en cours.

Il invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du projet de Budget Primitif, qui s'équilibre comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES 1 495 005,09	RECETTES 2 042 894,61
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	849 720,76	743 534,17
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 441 702,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 786 428,78	2 786 428,78
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 4 329 010,00	RECETTES 4 157 010,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 172 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 329 010,00	4 329 010,00
		<small>Accusé de réception en préfecture 033-213301088-20240226-L24020417FI-DE Date de télétransmission : 29/02/2024 Date de réception en préfecture : 29/02/2024</small>	
TOTAL DU BUDGET (4)		7 115 438,78	7 115 438,78

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 26
février 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE avec 19 voix pour et 02 abstentions d'adopter le Budget Primitif 2024.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 26 février 2024
Le Maire
Jacques Breillat

